

Municipalité de Saint-Albert



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

Avis de motion

Avis de motion est donné par Madame Mélanie Vogt, conseillère, que sera adopté le règlement numéro 2016-02 modifiant le règlement 2009-05-01, décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 1245, rue Principale.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 2 mai 2016.



Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 3 mai 2016,


Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière